

1. Introduction : En ce 29^{ème} dimanche du temps ordinaire, Jésus nous invite à persévérer dans la prière. Le Seigneur prend patience envers nous car Il nous aime et Il ne veut pas nous perdre. Faisons Lui confiance. (Jean-Jacques)

Aujourd'hui, dans cette église, nous sommes heureux d'accueillir le vicaire général, Monsieur l'Abbé Laurent Boucly qui vient, au nom de l'évêque, célébrer la messe d'installation de l'abbé Guy Mato, curé des paroisses Notre Dame de la Clarence en Auchellois et Sainte Trinité Sous Roquelaure ainsi que Madame et Messieurs les maires qui représentent toutes les communes de nos paroisses. Bienvenue aussi à vous, paroissiennes et paroissiens, familles et enfants qui recevrez, à cette occasion, la bénédiction des cartables.

Levons-nous pour accueillir la croix du Christ, les prêtres, les diacres et les enfants présents dans l'église. (Marie-Odile)

2. Procession d'entrée et chant : « Jubilez, crier de joie »

3. Salutation de l'assemblée par le président (vicaire général)

4. Monition d'ouverture

5. Lecture de la lettre de nomination et acceptation de la nomination

- Présentation du nouveau curé
- Lecture de la lettre de nomination par l'Evêque (vicaire général ou prêtre délégué)
- Acceptation de la nomination :

Vicaire général : *Abbé Guy Mato, acceptez-vous d'être pasteur des paroisses « Notre Dame de la Clarence en Auchellois » et Sainte Trinité sous Roquelaure » pour proclamer la Parole de Dieu, célébrer les sacrements, prendre soin des petits, des pauvres et des malades en collaboration avec les autres personnes qui exercent divers ministères en Eglise ?*

Le curé : *Oui, j'accepte.*

Vicaire général (ou son représentant) à l'assemblée : *Et vous, membres de l'assemblée ici présente, accueillez-vous N. comme votre nouveau pasteur ?*

L'assemblée : *Oui, nous l'accueillons.*

On remet par les maires de communes concernées ou leurs représentants les clés des églises au nouveau curé.

6. Chant du Gloire à Dieu

7. Prière d'ouverture par le vicaire général

8. Liturgie de la parole (prévoir deux lecteurs, un de chaque paroisse)

Au début de la liturgie de la Parole, le vicaire général transmet au nouveau curé le livre de la Parole de Dieu en lui disant : « **Par notre Evêque, Dieu vous donne la mission d'annoncer à tous la Parole de Dieu au service de tout le peuple des baptisés. Que Dieu le Père vous donne la générosité de pouvoir proclamer l'Evangile inlassablement et enseigner fidèlement le peuple chrétien. Que Notre Seigneur Jésus-Christ soit en votre cœur et sur vos lèvres pour annoncer joyeusement la Bonne Nouvelle du salut. Que Notre Seigneur Jésus-Christ vous associe à sa prédication du Royaume arrivé parmi les hommes.** »

- Première lecture, Exode 17,8-13
- Psaume : « Goutez et voyez comme est bon le Seigneur »
- Deuxième lecture 2Tm 3, 14-4,2
- Acclamation à l'Evangile Luc 18, 1-8

- Homélie
- Profession de foi :

Le vicaire général : *A chaque nouvelle nomination pastorale, l'Eglise demande que le curé renouvelle son engagement de foi, son serment de fidélité et son serment de bonne administration.*

J'invite donc N. à s'approcher de l'autel et à proclamer la foi de l'Eglise catholique et j'invite l'assemblée à s'y associer.

Le curé ou le prêtre modérateur récite la profession de foi : - Voir annexes

Le vicaire général : *J'invite N., votre nouveau curé à prononcer aussi son serment de fidélité et de bonne administration.*

Le curé ou le prêtre modérateur prononce son serment de fidélité et de bonne administration : - Voir annexes

✠ **Signature du procès-verbal par l'Evêque ou son représentant et par deux témoins**

9. Prière universelle (prévoir deux lecteurs, un de chaque paroisse) : « Sûrs de ton amour et forts de notre foi »

Intentions –(Prévoir deux lecteurs, un de chaque paroisse)

Prions pour notre nouveau curé, monsieur l'abbé Guy Mato : afin qu'il puisse annoncer avec courage la Parole de Dieu et être un fervent ministre du culte, un guide sage de son peuple, un croyant compréhensif et un vrai priant. Ensemble prions.

Prions pour tous les collaborateurs et collaboratrices en pastorale qui célèbrent ici l'eucharistie avec l'abbé Mato et l'abbé Boucly : afin que, conscients de leur responsabilité et en collaboration fraternelle, ils puissent œuvrer à une charité véritable aux sein de nos paroisses ; Ensemble prions.

Pour les membres de nos paroisses, Sainte Trinité sous Roquelaure et Notre Dame de la Clarence en Auchellois et pour tous les habitants, prions afin que Dieu bénisse leur engagement pour le bien et les garde dans sa paix. Ensemble prions.

Pour les enfants et leurs parents, demandons la bénédiction de Dieu : Nous commençons une nouvelle année scolaire, une nouvelle année de travail, emmenons Dieu avec nous chaque jour, dans nos cartables et nos sacs. Ensemble, prions.

10. Liturgie eucharistique

Au début de la liturgie de l'Eucharistie, il est dit au nouveau curé : « votre ministère, en union avec les autres prêtres, est au service de la sanctification des fidèles, membres du Corps du Christ, par l'Esprit-Saint qui nous est donné. Pour la gloire de Dieu notre Père, vous l'accomplirez par la liturgie, par les sacrements et les autres formes de prières. Vous aurez le souci de faire grandir la charité entre tous. L'Eucharistie, mémorial de la mort et de la résurrection du Christ, signe de l'unité de l'Eglise, en est la source et le sommet. »

11. Geste de Paix

Puis avant que le nouveau curé invite au geste de paix, il lui est dit : « **Votre charge de pasteur, en union avec vos collaborateurs et sous l'autorité du pasteur du diocèse, est au service de la communion entre tous, dans le mystère visible de la communauté paroissiale, cellule de l'Eglise, Corps mystique du Christ. Que votre ministère de gouvernement se déroule dans la paix et qu'il soit œuvre de miséricorde et d'amour fraternel.** »

12. Communion : « Venez, approchez-vous »

13. Prière après la communion

14. Bénédiction des cartables

15. Geste communautaire : le curé peut s'adresser brièvement à la communauté.

16. Les annonces et Chasse de la Toussaint

17. Bénédiction solennelle

Annexes

PROFESSION DE FOI

http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_1998_professio-fidei_fr.html

Moi, N., avec une foi ferme, je crois et professe toutes et chacune des vérités contenues dans le Symbole de la Foi, à savoir:

Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible. Je crois en un seul Seigneur, Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles: Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière, vrai Dieu, né du vrai Dieu, engendré, non pas créé, de même nature que le Père; et par lui tout a été fait. Pour nous les hommes, et pour notre salut, il descendit du ciel; par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie, et s'est fait homme. Crucifié pour nous sous Ponce Pilate, il souffrit sa passion et fut mis au tombeau. Il ressuscita le troisième jour, conformément aux Écritures, et il monta au ciel; il est assis à la droite du Père. Il reviendra dans la gloire, pour juger les vivants et les morts; et son règne n'aura pas de fin. Je crois en l'Esprit Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie, il procède du Père et du Fils; avec le Père et le Fils, il reçoit même adoration et même gloire; il a parlé par les prophètes. Je crois en l'Église, une sainte, catholique et apostolique. Je reconnais un seul baptême pour le pardon des péchés. J'attends la résurrection des morts, et la vie du monde à venir. Amen.

Avec une foi ferme, je crois aussi toutes les vérités qui sont contenues dans la Parole de Dieu écrite ou transmise par la tradition et proposées par l'Église pour être crues comme divinement révélées, soit en vertu d'une décision solennelle, soit par le Magistère ordinaire et universel.

Fermement encore, j'embrasse et tiens toutes et chacune des vérités que l'Église propose de façon définitive concernant la doctrine sur la foi et les mœurs.

De plus, avec une soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence, j'adhère aux doctrines qui sont énoncées, soit par le Pontife romain, soit par le Collège des évêques, lorsqu'ils exercent le Magistère authentique, même s'ils n'ont pas l'intention de les proclamer par un acte définitif.

SERMENT DE FIDELITE

«Moi (prénom et nom), dans l'exercice de la fonction de curé, promets de rester toujours en communion avec l'Église Catholique, que ce soit en paroles ou dans mon comportement. Avec diligence et fidélité extrêmes, j'accomplirai les devoirs auxquels je suis tenu envers l'Église universelle et particulière, où je suis appelé à exercer mon service selon les prescriptions du droit. Dans l'exercice de la fonction qui m'est confiée au nom de l'Église, je conserverai intègre, je transmettrai fidèlement et j'illustrerai le dépôt de la foi ; j'éviterai donc toute doctrine qui soit contraire à celui - ci. Je suivrai et promouvrai la discipline commune de toute l'Église et l'observance de toutes les lois ecclésiastiques, j'observerai surtout celles qui sont contenues dans le Code de Droit canonique. Je suivrai, avec une obéissance chrétienne, ce que les pasteurs sacrés déclarent en tant que docteurs authentiques et maîtres de la foi, ou ce qu'ils établissent en tant que recteurs de l'Église ; en outre, j'offrirai fidèlement mon aide à l'Evêque diocésain, afin que l'action apostolique, à exercer au nom de l'Église et sur son mandat, soit réalisée dans la communion de l'Église elle-même. Que Dieu m'aide, ainsi que les saints Evangiles de Dieu que je touche de mes mains. »

SERMENT DE BONNE ADMINISTRATION

Moi,, curé de la paroisse (ou des paroisses) promets sous serment d'administrer dûment, et avec une préoccupation pastorale, les biens ecclésiastiques de cette paroisse (ou ces paroisses) conformément au droit canonique, aux directives diocésaines et aux coutumes légitimes, sans partialité ni faveur. Ainsi que Dieu et ses saints Évangiles me soient en aide.

